



INTITULÉ DE LA FORMATION
PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE - CATEGORIE B
REMC (RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE)

Durée : Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)

Dates : À définir

Lieu : 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

Public concerné : Tout public

Prérequis

- Avoir minimum 18 ans
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

Objectif de la formation et compétences visées

Permettre au stagiaire de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans de conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Déroulé de la formation

Compétence 1 : Maîtriser le maniement véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité



Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Les éléments matériels de nos formations

- Salle confortable et équipée de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Boitiers électroniques individuels / ou tablette pour un bilan exact à tout moment
- Livre du Code de la Route
- Supports de cours théoriques actualisés selon les nouvelles réformes
- Tests de Code de la route commentés avec un accès Code en ligne
- Véhicules de la catégorie B du permis de conduire
- Aires d'évolutions et parcours adaptés

L'AUTO ECOLE DU PALAIS | 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

SIRET n°478 013 246 000 10 | Numéro de déclaration d'activité : 11922386392 auprès du préfet de région Ile de France

– Agrément Préfectoral : E1509200260



Les moyens pédagogiques :

- Apport théorique
- QCM
- Réflexions et échange sur cas concrets
- Mise en pratique
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation

- Evaluation de départ
- QCM
- Grille d'évaluation
- Mise en pratique
- Tests de contrôle de connaissances à chaque étape
- Echanges avec le formateur
- Passage de l'examen du code de la route puis de de l'examen de conduite

Intervenants

Un enseignant diplômé d'Etat référent disponible et à l'écoute assure :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement



INTITULÉ DE LA FORMATION
PERMIS DE CONDUIRE A et A2
REMC (RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE)

Durée : obligation légale d'un minimum 20h de formation théorique et 20 h de formation pratique

Dates : À définir

Lieu : 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

Public concerné : Tout public

Prérequis

- Avoir 17 ans au moment du passage de l'ETG pour la catégorie A2 et 16 ans pour la catégorie A1
- Avoir passé l'ETG avec succès ou avoir un permis de conduire de moins de cinq ans

Objectif de la formation et compétences visées

Permettre au stagiaire de :

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Déroulé de la formation

Compétence 1 :

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
2. Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
3. Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
4. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
5. Maîtriser la réalisation d'un freinage
6. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
7. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
8. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
9. Maîtriser les techniques d'inclinaison
10. Réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales



1. Connaître et respecter les règles de circulation
2. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
3. Adapter l'allure aux situations
4. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
5. Tourner à droite et à gauche
6. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
7. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
4. Communiquer avec les autres usagers
5. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
6. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
7. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
8. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
9. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
6. Pratiquer l'écoconduite

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Les éléments matériels de nos formations

- Salle confortable et équipée de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Boitiers électroniques individuels / ou tablette pour un bilan exact à tout moment
- Livre du Code de la Route
- Supports de cours théoriques actualisés selon les nouvelles réformes
- Tests de Code de la route commentés avec un accès Code en ligne
- Véhicules de la catégorie A du permis de conduire
- Aires d'évolutions et parcours adaptés

Les moyens pédagogiques :

- Apport théorique



- QCM
- Réflexions et échange sur cas concrets
- Mise en pratique
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation

- Evaluation de départ
- QCM
- Grille d'évaluation
- Mise en pratique
- Tests de contrôle de connaissances à chaque étape
- Echanges avec le formateur
- Passage de l'examen du code de la route puis de de l'examen de conduite

Intervenants

Un enseignant diplômé d'Etat référent disponible et à l'écoute assure :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) et de la MENTION DEUX ROUES
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement MOYENS PEDAGOGIQUES



INTITULÉ DE LA FORMATION

PERMIS B - FORMATION AAC - Apprentissage Anticipé de la Conduite REMC (RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE)

Durée :

- 20 heures de formation pratique
- Durée minimum d'un an avec un parcours de 3000 kms minimum

Dates : À définir

Lieu : 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

Public concerné : Tout public

Prérequis

- Avoir minimum 15 ans

Objectif de la formation et compétences visées

Permettre au stagiaire de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans de conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Déroulé de la formation

Elle se déroule sur une durée minimum d'un an avec un parcours de 3000 km minimum

- Formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- Un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- 1^{er} rendez-vous pédagogique avec un parcours d'environ 1000 km
- 2^{ème} rendez-pédagogique au terme des 3000 km parcourus

Compétence 1 : Maîtriser le maniement véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire



4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Les éléments matériels de nos formations

- Salle confortable et équipée de moyens informatiques / vidéo-projection.

L'AUTO ECOLE DU PALAIS | 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

SIRET n°478 013 246 000 10 | Numéro de déclaration d'activité : 11922386392 auprès du préfet de région Ile de France

– Agrément Préfectoral : E1509200260



- Boitiers électroniques individuels / ou tablette pour un bilan exact à tout moment
- Livre du Code de la Route
- Supports de cours théoriques actualisés selon les nouvelles réformes
- Tests de Code de la route commentés avec un accès Code en ligne
- Véhicules de la catégorie B du permis de conduire
- Aires d'évolutions et parcours adaptés

Les moyens pédagogiques :

- Apport théorique
- QCM
- Réflexions et échange sur cas concrets
- Mise en pratique
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation

- Evaluation de départ
- QCM
- Grille d'évaluation
- Mise en pratique
- Tests de contrôle de connaissances à chaque étape
- Echanges avec le formateur
- Passage de l'examen du code de la route puis de de l'examen de conduite

Intervenants

Un enseignant diplômé d'Etat référant disponible et à l'écoute assure :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement



INTITULÉ DE LA FORMATION

Passerelle A2 en A

REMC (RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE)

Durée : Minimum 2H de formation théorique et 5h de formation pratique

Dates : À définir

Lieu : 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

Public concerné : Tout public

Prérequis

- Avoir 2 ans de permis de conduire de la catégorie A2
- La formation peut être suivie dans un délai de 3 mois avant la date d'anniversaire des 2 ans d'obtention du permis A2

Objectif de la formation et compétences visées

Permettre au stagiaire de :

- Accéder à la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kw ou d'un rapport puissance/poids supérieur à 0,2kw/kg.

Déroulé de la formation

La formation pratique hors circulation

Elle doit permettre l'acquisition des compétences et connaissances suivantes :

- Equipements indispensables
- Connaissance des principaux organes du véhicule
- Maîtrise technique du véhicule hors circulation

La formation en circulation

Elle doit permettre de connaître :

- L'utilité et le respect des règles, de l'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers, des facteurs et de la prise de conscience des risques
- L'utilité de maîtriser les savoirs faire et techniques simples indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite
- Travailler sur le processus détection-analyse-décision-action

Sensibilisation aux risques



Risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et aux accidents les caractéristiques les impliquant/ la vitesse et ses conséquence/ le comportement du conducteur...

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Les éléments matériels de nos formations

- Salle confortable et équipée de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Boitiers électroniques individuels / ou tablette pour un bilan exact à tout moment
- Livre du Code de la Route
- Supports de cours théoriques actualisés selon les nouvelles réformes
- Tests de Code de la route commentés avec un accès Code en ligne
- Véhicules de la catégorie 2 ROUES supérieure à 35 KW adapté à l'enseignement
- Aires d'évolutions et parcours adaptés

Les moyens pédagogiques :

- Apport théorique
- QCM
- Réflexions et échange sur cas concrets
- Mise en pratique
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation

- Evaluation de départ
- QCM
- Grille d'évaluation
- Mise en pratique
- Tests de contrôle de connaissances à chaque étape
- Echanges avec le formateur
- Passage de l'examen du code de la route puis de de l'examen de conduite

Intervenants

Un enseignant diplômé d'Etat référant disponible et à l'écoute assure :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) et de la MENTION DEUX ROUES
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement MOYENS PEDAGOGIQUES



INTITULÉ DE LA FORMATION
PERMIS B – LA CONDUITE SUPERVISÉE
REMC (RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE)

Durée :

- Formation pratique : 20 heures minimum
- Phase de conduite accompagnée d'un minimum de 3 mois avec un parcours minimum

Dates : À définir

Lieu : 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

Public concerné : Cette formation est destinée aux candidats ayant échoués à l'examen pratique du permis de conduire ou qui n'a pas le niveau requis pour réussir l'examen.

Prérequis

- Avoir minimum 17 ans /2 pour la phase formation initiale et 18 ans pour la phase conduite accompagnée
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

Objectif de la formation et compétences visées

Permettre au stagiaire de :

- Acquérir de l'expérience grâce à un accompagnateur avant de passer ou de repasser l'examen pratique
- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans de conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Déroulé de la formation

- Formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- Un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- Phase de conduite accompagnée d'un minimum de 3 mois avec un parcours minimum de 1000 km
- Rendez-vous pédagogique au terme des 1000 km parcours



Compétence 1 : Maîtriser le maniement véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation...)



6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Les éléments matériels de nos formations

- Salle confortable et équipée de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Boitiers électroniques individuels / ou tablette pour un bilan exact à tout moment
- Livre du Code de la Route
- Supports de cours théoriques actualisés selon les nouvelles réformes
- Tests de Code de la route commentés avec un accès Code en ligne
- Véhicules de la catégorie B du permis de conduire
- Aires d'évolutions et parcours adaptés

Les moyens pédagogiques :

- Apport théorique
- QCM
- Réflexions et échange sur cas concrets
- Mise en pratique
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation

- Evaluation de départ
- QCM
- Grille d'évaluation
- Mise en pratique
- Tests de contrôle de connaissances à chaque étape
- Echanges avec le formateur
- Passage de l'examen du code de la route puis de de l'examen de conduite

Intervenants

Un enseignant diplômé d'Etat référant disponible et à l'écoute assure :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement



INTITULÉ DE LA FORMATION
PERMIS DE CONDUIRE AM
REMC (RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ CITOYENNE)

Durée : Formation de 8 heures obligatoires sur 2 demi-journées :

- 1^{er} rendez-vous (4 heures)
 - 1 heure de théorie en salle
 - 1 heure de plateau (hors circulation)
 - 2 heures de circulation
- 2^{ème} rendez-vous (4 heures)
 - 3 heures de circulation
 - 1 heure de théorie en salle avec parents

Dates : À définir

Lieu : 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

Public concerné : Tout public

Prérequis

- Avoir au moins 14 ans
- Avoir passé l'ASSR 1 ou l'ASR

Objectif de la formation et compétences visées

Permettre au stagiaire de :

- Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer un véhicule de 2 ou 3 roues à moteur de cylindrée inférieure à 50 cm²

Déroulé de la formation

Hors circulation

La formation pratique hors circulation doit permettre l'acquisition des compétences et connaissances suivantes :

- Equipements indispensables
- Connaissance des principaux organes du véhicule
- Maîtrise technique du véhicule hors circulation



En circulation

La formation en circulation doit permettre de connaître l'utilité et le respect des règles, de l'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers, des facteurs et de la prise de conscience des risques

Sensibilisation aux risques

Risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux accidents les caractéristiques les impliquant/ la vitesse et ses conséquence/ le comportement du conducteur...

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Les éléments matériels de nos formations

- Salle confortable et équipée de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Boitiers électroniques individuels / ou tablette pour un bilan exact à tout moment
- Livre du Code de la Route
- Supports de cours théoriques actualisés selon les nouvelles réformes
- Tests de Code de la route commentés avec un accès Code en ligne
- Véhicules de la catégorie A du permis de conduire
- Aires d'évolutions et parcours adaptés

Les moyens pédagogiques :

- Apport théorique
- QCM
- Réflexions et échange sur cas concrets
- Mise en pratique
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation

- Evaluation de départ
- QCM
- Grille d'évaluation
- Mise en pratique
- Tests de contrôle de connaissances à chaque étape
- Echanges avec le formateur



Intervenants

Un enseignant diplômé d'Etat référant disponible et à l'écoute assure :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) et de la MENTION DEUX ROUES
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement MOYENS PEDAGOGIQUES



INTITULÉ DE LA FORMATION
PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE - CATEGORIE B
MENTION 78 (Boîte automatique)

Durée : Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)

Dates : À définir

Lieu : 2 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

Public concerné : Tout public

Prérequis

- Avoir minimum 18 ans
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

Objectif de la formation et compétences visées

Permettre au stagiaire de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans de conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Déroulé de la formation

Compétence 1 : Maîtriser le maniement véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
7. Regarder autour de soi et avertir
8. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction



3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
9. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Les éléments matériels de nos formations

- Salle confortable et équipée de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Boitiers électroniques individuels / ou tablette pour un bilan exact à tout moment
- Livre du Code de la Route
- Supports de cours théoriques actualisés selon les nouvelles réformes
- Tests de Code de la route commentés avec un accès Code en ligne
- Véhicules de la catégorie B du permis de conduire
- Aires d'évolutions et parcours adaptés

Les moyens pédagogiques :

- Apport théorique
- QCM



- Réflexions et échange sur cas concrets
- Mise en pratique
- Retours d'expériences

Modalités d'évaluation

- Evaluation de départ
- QCM
- Grille d'évaluation
- Mise en pratique
- Tests de contrôle de connaissances à chaque étape
- Echanges avec le formateur
- Passage de l'examen du code de la route puis de de l'examen de conduite

Intervenants

Un enseignant diplômé d'Etat référent disponible et à l'écoute assure :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement MOYENS PEDAGOGIQUES